

## Communiqué de presse

Lucerne, le 1<sup>er</sup> juillet 2010

### **Statistique des accidents LAA 2010 Nouveau record des accidents durant les loisirs**

**En 2009, l'assurance-accidents obligatoire a enregistré une nouvelle augmentation de 1,4% du nombre d'accidents par rapport à l'année précédente, portant le nombre de cas à 772 000. On note même un record historique pour les accidents durant les loisirs avec 498 000 cas (+ 3,3%). Pour des raisons économiques, le nombre des accidents professionnels a reculé (- 3,5%). Du fait de la récession, les accidents des chômeurs ont bondi (+ 32%). Tel est le constat dressé par la statistique du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents LAA regroupant les données des 37 assureurs-accidents suisses.**

772 000 accidents ont été recensés par l'assurance-accidents en 2009. Il faut remonter à 17 ans pour trouver un chiffre aussi élevé. Avec 498 000 cas, soit près d'un demi-million, le nombre des accidents durant les loisirs affiche un niveau jamais atteint depuis l'introduction de l'assurance-accidents obligatoire en 1984. Les raisons de ce bond de 3,3% ne peuvent pas être détaillées pour l'instant (cf. encadré 1). Le fait qu'une plus forte progression ait été observée pour les femmes (+ 5,0%) que pour les hommes (+ 2,3%) s'explique notamment par l'évolution du taux d'activité. Selon l'Office fédéral de la statistique, en 2009, le nombre de salariés (assurés selon la LAA) a davantage augmenté dans la population féminine (+ 1,3%) que masculine (+ 0,7%).

#### **Influence des conditions météorologiques**

Comme l'indiquent des évaluations concernant le collectif partiel de la Suva, les conditions à nouveau très favorables pour la pratique des sports d'hiver ont probablement eu un impact non négligeable sur le nombre des accidents durant les loisirs. En 2008, par le biais de statistiques détaillées, 27 000 accidents de ski et 9000 accidents de snowboard avaient été dénombrés, soit 27% de plus que l'année précédente et 8% au-dessus de la moyenne relevée de 2000 à 2008. La progression des accidents de football, similaire à celle des travailleurs à plein temps, n'était que de 4%. Pour le football, la fréquence des accidents était donc restée stable, alors qu'elle présentait une hausse de 23% pour les accidents de ski et de snowboard.

#### **Recul des accidents professionnels dans la production**

Contrairement au nombre des accidents durant les loisirs, celui des accidents professionnels a baissé de 269 000 à 258 000 en 2009, un recul lié à l'évolution dans le secteur de la production. Les accidents professionnels ont chuté de plus de 15% dans la métallurgie et la fabrication de machines, principalement à cause du taux d'occupation déclinant dans ces branches. Le chômage partiel, fréquemment pratiqué, engendre, pour un même effectif, une durée d'exposition moins longue aux accidents professionnels et plus longue aux accidents durant les loisirs.

Les personnes ayant perdu leur emploi sont assurées auprès de la Suva contre les accidents dans le cadre de l'assurance-accidents des chômeurs. Suite à une récession persistante dans bien des branches, le nombre des accidents des chômeurs et des demandeurs d'emploi a augmenté de 32% par rapport à l'année précédente, s'inscrivant à 15 500 cas.

((Infobox 1))

### **Données concernant différentes années**

La statistique des accidents 2010 livre des données sur les accidents enregistrés en 2009. Les informations concomitantes à l'enregistrement peuvent être préparées rapidement. En revanche, les statistiques sur les coûts, les sommes des salaires, les primes, les travailleurs à plein temps et les caractéristiques d'accident détaillées se réfèrent à l'année 2008. L'examen et le regroupement des données tout comme le relevé des caractéristiques précitées à l'aide des documents - renvoyés par les assureurs au Service de centralisation - exigent plusieurs mois. Pour la statistique des accidents, cela signifie qu'il peut être rendu compte du nombre de cas enregistré en 2009, mais que des indications plus détaillées sur le processus des accidents ne peuvent être émises que jusqu'en 2008. Il n'est donc pas possible d'analyser précisément pour l'heure les activités ayant contribué au bond de 3,3% des accidents de loisirs en 2009.

((Infobox 2))

### **Comment obtenir la nouvelle statistique des accidents**

Le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA) publie la statistique annuelle des accidents LAA sur mandat de la Commission des statistiques de l'assurance-accidents LAA (CSAA). Elle repose sur les résultats des 37 assureurs LAA assurant les personnes exerçant une activité lucrative dépendante et les demandeurs d'emploi contre les accidents professionnels et non professionnels ainsi que contre les maladies professionnelles. L'édition 2010 est disponible en allemand et en français. Des exemplaires individuels peuvent être obtenus gratuitement auprès du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents, c/o Suva, Fluhmattstrasse 1, 6002 Lucerne.

Pour plus d'informations: [www.statistique-accidents.ch](http://www.statistique-accidents.ch)

### **Informations aux médias:**

Henri Mathis, communication d'entreprise, Suva,  
tél. 026 350 37 80, [henri.mathis@suva.ch](mailto:henri.mathis@suva.ch)